



Information-Documentation Norm'actu
Autour de la normalisation de l'information et de la documentation
Bulletin de l'AFNOR/CG 46

ISSN : 1963-0344

N° 6, Octobre 2010



EDITORIAL

Le *web* sémantique est en train d'investir le champ documentaire comme en témoigne le nombre de colloques qui lui sont consacrés, même si le nombre de réalisations concrètes reste encore limité. Au printemps c'est le W3C qui lançait un groupe d'incubation sur le *web* de données, chargé de favoriser l'interopérabilité sur le *web* des données produites par les bibliothèques et, plus largement, d'œuvrer au développement des technologies du *web* sémantique. Si ce groupe ne travaille pas sur la normalisation, ses réflexions seront sans doute utiles à un futur groupe de travail. L'AFNOR ne reste pas à l'écart avec, dans ce numéro de Norm'actu, le point sur le *web* sémantique.

Autre sujet qui mobilise les professionnels de la documentation, le code de catalogage RDA qui soulève de nombreuses et légitimes interrogations dans la communauté des bibliothèques sur ses réelles implications. C'est pourquoi la CG 46 de l'AFNOR a mis en place une structure d'étude et de décision : un groupe au sein du GE 6 de la CN 357 (« Évolution de la description bibliographique des documents édités ») est chargé de l'analyse technique des règles RDA. Ce groupe, qui a engagé ses travaux en septembre, en soumettra les résultats à une instance politique, appelée à décider de la mise en place de RDA en France ou non, en fonction des impacts technique et économique (coûts engendrés, faisabilité). RDA est-il la seule solution pour faire franchir un saut qualitatif aux catalogues, notamment le FRBR ? C'est l'enjeu des études et réflexions des prochains mois.

Raymond Bérard, Président de la CG 46, Directeur de l'ABES

A la une !

❖ Adopter RDA en France ? Enjeux stratégiques

Les RDA, *Resource Description and Access*, élaborées par le *Joint Steering Committee* (JSC) composé de représentants d'associations nationales de bibliothécaires d'Australie, du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni pour remplacer la deuxième édition des *Anglo-American Cataloguing Rules* (AACR2) ont été publiées au mois de juin 2010. Elles ont été accessibles, gratuitement sur inscription jusqu'au 31 août 2010 sur le site électronique [RDA Toolkit](#) pour opérer des tests et dispenser des formations.

Un groupe technique français, créé dans le cadre du groupe 6 « Évolution de la description bibliographique des documents édités » de la CG 46/CN 357 « Modélisation, production et accès aux documents » est actuellement chargé d'analyser ces nouvelles règles pour donner d'ici la fin de l'année 2010 des éléments à un groupe stratégique, qui prendra dans un second temps sa décision sur l'adoption ou non en France des RDA. La réunion de lancement du groupe technique s'est tenue le 9 septembre au ministère de la Culture et de la Communication. Une trentaine de personnes y a participé.

❖ Un groupe de normalisation pour les bibliothèques et le *web* de données

Si les bibliothèques ont toujours accordé une attention particulière à leur environnement normatif, c'est parce que leurs missions fondamentales incluent la mise à disposition ouverte des données, et la mise en place de



Information-Documentation Norm'actu

Autour de la normalisation de l'information et de la documentation

Bulletin de l'AFNOR/CG 46

ISSN : 1963-0344

N° 6, Octobre 2010



réseaux permettant de rationaliser la production d'informations. Dans ce contexte, l'interopérabilité des formats et le développement de protocoles d'échange normalisés est une problématique majeure.

Sur le *web*, des acteurs diversifiés sont confrontés aux mêmes enjeux : institutions, entreprises, organisations gouvernementales... Tous cherchent à favoriser l'interopérabilité et la visibilité de leurs données sur le *web*. C'est ainsi qu'est né le *web* de données (*Linked Data*), une initiative visant à favoriser la publication de données structurées sur le *web*, non pas sous la forme de silos de données isolés les uns des autres, mais en les reliant entre elles pour constituer un réseau global d'informations. Le *web* de données repose sur les technologies du *web* sémantique, notamment le modèle RDF (*Resource Description Framework*), développées au sein du consortium de normalisation du *web* : le W3C.

Il est donc vital que les bibliothèques, aujourd'hui presque totalement absentes de la normalisation au W3C, se mobilisent et se coordonnent pour y participer, notamment en vue de trouver leur place dans la mouvance du *web* de données. Or, la participation à tous les groupes de normalisation qui travaillent sur des standards potentiellement applicables en bibliothèque est inenvisageable. Ces groupes sont trop nombreux, leur propos est souvent très technique et requerrait de mobiliser fortement les informaticiens des bibliothèques, ce qui est impossible.

C'est pourquoi le W3C a créé le 20 mai 2010 un groupe de travail, nommé « *Library Linked Data* » (bibliothèques et *web* de données), dont la mission est d'aider à améliorer l'interopérabilité globale des données de bibliothèque sur le *web*, en réunissant des personnes qui travaillent sur les standards du *web* sémantique et du *web* de données dans ce domaine, et plus largement celui des données culturelles et patrimoniales. Ces personnes sont des représentants d'institutions membres du W3C (*Library of Congress*, OCLC, Talis, Vrije Universiteit Amsterdam...), ou des experts invités à contribuer aux travaux du groupe à titre personnel.

Ce groupe de travail est un « groupe d'incubation », c'est-à-dire qu'il se réunira pendant une année seulement, avec pour objectif d'identifier les pistes de travail ultérieures à mettre en œuvre, au sein du W3C ou au-delà.

Pour cela, le groupe souhaite s'appuyer sur des initiatives existantes, à travers l'étude de cas d'utilisation concrets qui permettront de recenser les projets déjà en cours ou aboutis et d'identifier les difficultés et les freins qui pourraient être levés à l'avenir par des efforts de normalisation.

Au terme de son année d'existence, le groupe émettra un rapport de préconisations, incluant des recommandations sur la façon dont la communauté des bibliothèques devrait se structurer plus durablement pour étudier ces questions, dans la recherche de la convergence avec les archives, les musées, et les autres institutions qui partagent des problématiques similaires.

En savoir plus :

- sur le groupe *Library Linked Data* : <http://www.w3.org/2005/Incubator/lld>
- sur le *web* sémantique et le *web* de données (site de la BnF) : http://www.bnf.fr/fr/professionnels/web_semantique_donnees/s.web_semantique_intro.html

Emmanuelle Bermès, Présidente de la CG 46/CN 4 « Interopérabilité technique »

Une mission *Normalisation* à l'ABES

Annoncé aux récentes Journées ABES, le transfert de la mission *Normalisation* du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à l'ABES est effectif depuis le 2 avril dernier. Le chargé de mission est un conservateur des bibliothèques, Philippe Le Pape.

Les axes d'activité de la mission sont les suivants :

- Suivre les actions menées aux niveaux national et international en matière de normalisation documentaire, et dans certains cas y participer en tant qu'expert ;
- Promouvoir ces actions (communication, formation) ;
- Sensibiliser le réseau des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche aux enjeux de la normalisation documentaire et à la participation aux travaux de normalisation.



Information-Documentation Norm'actu

Autour de la normalisation de l'information et de la documentation

Bulletin de l'AFNOR/CG 46

ISSN : 1963-0344

N° 6, Octobre 2010



Lorsque la mission était assurée depuis le ministère, elle consistait essentiellement en un suivi assidu des travaux des commissions AFNOR CG 46 *Documentation* et GC 36 *Technologies de l'information pour l'éducation, la formation et l'apprentissage*.

Le transfert à Montpellier entraîne une présence moins soutenue dans les commissions et groupes de travail, d'autant que le périmètre de la mission comporte en outre l'animation du CfU (Comité français Unimarc) et la représentation de celui-ci au niveau international (PUC : *Permanent Unimarc Committee*). En revanche l'ABES s'attache à renforcer la présence des experts des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les dites commissions.

En cette fin d'année 2010 et probablement encore en 2011, une part importante des activités de la mission est dévolue à l'implication dans le groupe technique chargé d'évaluer l'opportunité de l'adoption de RDA comme code de catalogage national (AFNOR CG 46/CN 357/GE 6) et à la répercussion des enjeux d'une telle décision au niveau de l'ABES.

En même temps que la mission *Normalisation*, l'ABES a hérité des pages d'information correspondantes précédemment installées sur le site Internet du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Après révision et mise à jour ces pages ont été intégrées au site institutionnel de l'ABES où elles constituent depuis le 28 juin dernier la nouvelle rubrique *Normalisation et documentation*.

La rubrique sera remaniée courant 2010-2011. D'ores et déjà elle propose sur sa page d'accueil une sélection d'informations sur l'actualité de la normalisation :

<http://www.ABES.fr/ABES/page,612,normes-et-bibliotheques.html>

Philippe Le Pape, ABES, chargé de mission Normalisation

Des normes de management et d'évaluation

❖ Une série de nouvelles normes pour le *records management*

Une série de nouvelles normes pour le *records management* (normes de Système de management pour les *records* ou MSR) a été mise en chantier cette année au sein du TC 46/SC 11. Elle rendra possible une certification des systèmes. Les deux premières normes (il s'agit de Principes et vocabulaire pour la première (ISO/DIS 30300) et Exigences pour la deuxième (ISO/DIS 30301) ont été soumises à enquête publique en septembre dernier.

Comment s'articule dans la pratique cette série des ISO 30300, l'ISO 15489 et les séries des ISO 9000, 14000, etc. ? La nouveauté est que cette nouvelle série se rattache aux séries des normes Systèmes de management au même titre que les normes ISO 9000 (management de la qualité), ISO 14000 (management environnemental), ISO 27000 (sécurité de l'information), ou IS 22000 (sécurité alimentaire). Elle s'adresse donc en premier lieu aux décideurs et responsables du management comme ceux de la qualité.

A côté de ces normes de management, la norme initiale ISO 15489 publiée en 2001, portant sur les processus et s'adressant davantage aux praticiens du *records management*, continuera à être appliquée.

Les *records* : des preuves juridiques ou des preuves d'activités, ou les deux ?

Cette nouvelle série élargit aussi le périmètre du *records management* en précisant que les *records* sont constitués par des informations qui ne sont pas seulement des documents probants opposables en justice, mais également des informations constituant des traces et preuves de l'activité, non modifiables et complètes, qui ont été créées dans le cours du déroulement normal des activités d'une organisation.

Vais-je pouvoir faire certifier mon système de *records management* dans mon entreprise ?

Grâce au nouveau statut de la série des ISO 30300, une organisation pourra être effectivement certifiée. Autant une organisation ne peut être certifiée dans le cadre de la référence de la norme ISO 15489, autant pourra-t-elle l'être dans le cadre de ces nouvelles normes, pour autant que des organismes nationaux puissent proposer des services de certification dans ce domaine.

Pierre Fuzeau, président de la CG 46/CN 11 « Management des informations et des documents »



Information-Documentation Norm'actu

Autour de la normalisation de l'information et de la documentation

Bulletin de l'AFNOR/CG 46

ISSN : 1963-0344

N° 6, Octobre 2010



❖ Des normes pour évaluer la qualité dans les bibliothèques

La normalisation dans le domaine de l'évaluation, de la qualité et des statistiques des bibliothèques connaît ces derniers mois une activité intense. Alors que le projet de rapport technique portant sur les statistiques et les préconisations chiffrées pour la construction des bâtiments est désormais bien avancé, la révision de ISO 2789, norme de base destinée à caractériser et mesurer l'activité des bibliothèques entre dans une phase active. Bien que la dernière version de ce texte soit récente (2006), l'évolution des bibliothèques est telle que des pans entiers doivent être modifiés ou ajoutés : action culturelle, redéfinition de l'intervention auprès des publics, présence des bibliothèques sur le web, services de référence en ligne et autres services numériques doivent être définis en des termes permettant d'en rendre compte à toutes les parties prenantes.

Parallèlement le sous-comité 8 a reçu l'accord de ses membres pour l'installation d'un nouveau groupe de travail dont l'objectif sera de faire le point, à travers un Rapport technique, sur les méthodes d'évaluation de l'impact des bibliothèques sur la société. Ce document de référence constituera un outil solide pour les bibliothèques de plus en plus confrontées à la question de leur légitimité sociale.

Enfin le Rapport technique relatif aux statistiques et à la qualité de la collecte du *web* est également en plein développement. L'objectif est de fournir, essentiellement aux bibliothèques nationales mais pas seulement, un outil d'aide au pilotage de l'activité stratégique que constitue désormais le dépôt légal de l'internet.

Pierre-Yves Renard, Président de la CG 46/CN 8 « Evaluation des résultats »

Publications

❖ Publication de la recommandation « DeMArch »

La recommandation « DeMArch », *Description des manuscrits et fonds d'archives modernes et contemporains en bibliothèque*, que le Groupe d'experts, GE 7 de la commission CG 46/CN 357, « *Modélisation, production et accès aux documents* » a élaborée, est maintenant en ligne accessible gratuitement à l'adresse :

<http://www.bivi.fonctions-documentaires.afnor.org/livres-blancs>

Cet ouvrage reprend la structure générale de la norme américaine *Describing Archives : a content standard*, publié en 2004 par *The Society of American Archivists*. Les éléments de description sont regroupés par chapitres. Chacun est présenté avec sa définition et ses domaines d'application, les éléments en relation (éléments complémentaires, voisins, à distinguer par ex.) les sources préférentielles d'information à utiliser pour le renseigner, ainsi que ses règles d'utilisation accompagnées d'exemples proposés par le groupe d'experts et qui s'appliquent à des fonds présents dans les bibliothèques et les services d'archives français. Des annexes qui comprennent : un glossaire, une table de correspondance entre les éléments de cette recommandation et les éléments EAD (*Encoded Archival Description*), une bibliographie et des exemples complets utilisant différents formats, complètent le texte.

Sonia Huard, BnF, animatrice du Groupe d'experts GE 7 de la CG 46/CN 357 « Modélisation, production et accès aux documents »

❖ La norme ISO sur les services de registre pour les bibliothèques à l'heure du numérique

La troisième révision de la norme ISO 2146: 2010, *Information et documentation – Services de registre pour les bibliothèques et les organismes associés*, très appréciée et relative aux bibliothèques, fournit pour les services de registre un cadre parfaitement en phase avec les changements radicaux intervenus dans le monde entier dans les méthodes de collecte des informations et d'échange de données entre bibliothèques, depuis la deuxième révision réalisée en 1988.

Cette norme offre une base conceptuelle pour mettre au point une gamme complète de services de registre à l'appui des scénarios à l'usage des bibliothèques numériques et physiques et établissements culturels associés.

PLUS D'INFO : <http://www.iso.org/iso/fr/pressrelease.htm?refid=Ref1326>



Information-Documentation Norm'actu
Autour de la normalisation de l'information et de la documentation
Bulletin de l'AFNOR/CG 46

ISSN : 1963-0344

N° 6, Octobre 2010



❖ **Nouvelles normes publiées en information-documentation**

La norme ISO 690, *Information et documentation – Principes directeurs pour la rédaction des références bibliographiques et des citations des ressources d'information*, a été publiée à l'ISO au mois de juin 2010, et publiée en norme NF ISO au mois de septembre. Elle donne des directives pour la rédaction en caractères latins de références et de citations destinées à figurer dans des ouvrages qui ne sont pas eux-mêmes d'abord de nature bibliographique. Elle s'applique aux références et citations de tous les types de ressource, depuis les monographies, publications en série, documents cartographiques en passant par les contributions, brevets, ressources électronique, musique, son enregistré, jusqu'aux estampes, photographies, œuvres graphiques et audiovisuelles, et images animées.

Contact et renseignements
Katell Gueguen AFNOR Normalisation - Secrétariat CG 46 11 Rue Francis de Pressensé 93571 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX tel : 01 41 62 83 50 Email : katell.gueguen@afnor.org

Retrouvez tous les Norm'actu :

http://portailgroupe.afnor.fr/public_espacenormalisation/AFNORCG46/normactu.htm